

DOSSIER DE PRESSE



ASSEMBLÉE
PLÉNIÈRE

Finances publiques : conséquences et impacts du PLF 2025 pour la Région Occitanie

Jeudi 14 novembre 2024



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée



ÉDITO

La **situation budgétaire de la France est dégradée et inquiétante**. Elle demande responsabilité et équité. J'ai clairement dit au Premier ministre **que les Régions prendraient leur part** dans le redressement des comptes du pays. C'est un impératif encore **faut-il que ce soit dans de justes proportions**. Ce n'est pas le cas aujourd'hui mais je continue en tant que Présidente de Régions de France à porter cette voix des Régions à Matignon et au Sénat.

Avec le Projet de Loi Finance (PLF) 2025, **l'État s'attaque une nouvelle fois aux finances des collectivités** pour combler un déficit que les gouvernements successifs, depuis 2017, ont eux-mêmes creusé. Je le rappelle, **nos collectivités votent obligatoirement leur budget à l'équilibre**. Et nous sommes **les premiers investisseurs publics** pour le quotidien des Français. Le PLF pourrait avoir de lourdes conséquences sur la croissance, l'emploi local, la commande publique et la qualité des services publics.

L'échelon régional est le plus touché par les chocs qui se succèdent. Pour autant, les Régions ont largement contribué à la solidarité financière en faisant preuve d'un engagement inédit lors de la crise sanitaire et économique. Face au choc inflationniste, nous sommes la seule collectivité à n'avoir reçu aucune compensation financière. Le compte n'y est pas... C'est pourquoi, en 2025, **la Région arrêtera de pallier les désengagements de l'État**, notamment en matière de **renovation énergétique** et d'**investissements ferroviaires** pour un réseau dont l'État est propriétaire.

A la tête de la Région Occitanie, je **poursuivrai les économies de structures** avec, par exemple, le passage de 7 à 3 grandes agences régionales (Economie, Climat et Culture) pour près de 17 M€ économisés d'ici 2028. Le travail avait été engagé dès 2016 avec la diminution de 17 à 7 agences pour un gain déjà engagé de 22,5 M€. La collectivité gèlera également la création de nouveaux postes en 2025 et nous procédons actuellement à une large revue de nos politiques et de nos projets dans la construction de notre prochain budget.

Avec ma majorité régionale, notre **priorité sera donnée au pouvoir d'achat, à l'emploi et à la santé**. Nous avons d'ores et déjà fait le choix de **maintenir nos aides** comme la **rentrée scolaire la moins chère** de France, les **trains à 1€** pour les salariés, la **gratuité d'usage** des trains et des cars liO pour les 12-26 ans et le **recrutement de médecins** dans les déserts médicaux.

Je serai également **très vigilante à la situation des entreprises sur notre territoire**, au regard de certains Plans de sauvegarde de l'emploi (PSE) déjà annoncés ou à venir. C'est pourquoi, nous adoptons aujourd'hui un plan d'actions pour soutenir les entreprises d'Occitanie en difficulté. A nos chefs d'entreprises, je le dis, la Région demeure à vos côtés. De la même manière, nous continuerons d'**accompagner fortement nos agriculteurs et nos viticulteurs**.

Tout cela est possible grâce à **notre gestion financière responsable** qui permet de préserver une situation saine avec une capacité de désendettement loin du seuil d'alerte. L'Occitanie reste la **1^{ère} Région française en termes d'investissement**, ce qui mérite d'être relevé et qui permet de réaliser les projets indispensables au territoire le plus attractif et le plus dynamique de France.



Carole DELGA

*Présidente de la Région Occitanie
Pyrénées-Méditerranée*

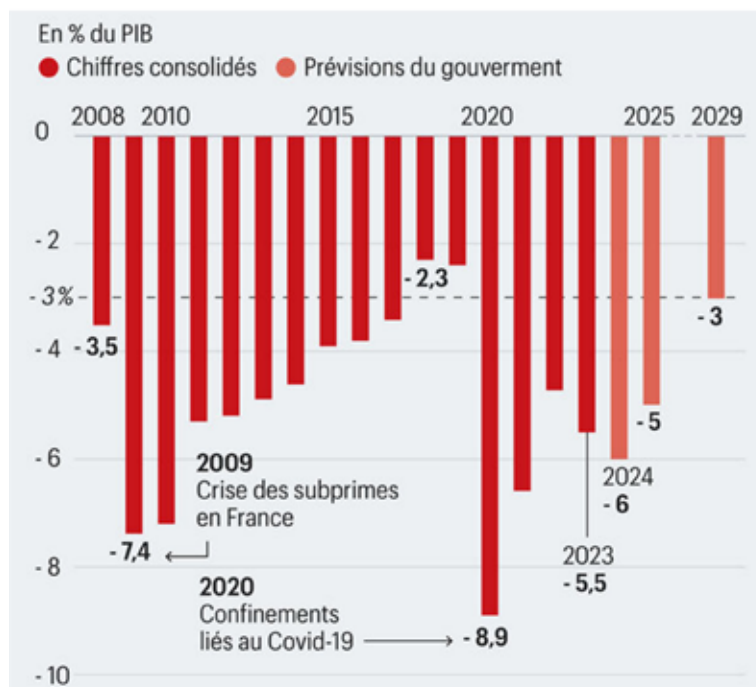
UN PLF 2025 INJUSTE ET UN EFFORT DISPROPORTIONNÉ POUR LES COLLECTIVITÉS

UNE SITUATION BUDGÉTAIRE CRITIQUE AU NIVEAU NATIONAL

La France se trouve dans une **situation extrêmement préoccupante** avec **une accentuation de l'endettement public** passé de 2 258 Mds€ à 3 200 Mds€ en 7 ans (+1 000 Mds€), imputable aux politiques menées par les gouvernements successifs. Cela **impacte fortement les taux d'emprunt**, désormais plus élevés que ceux de nos voisins européens, comme l'Espagne ou le Portugal. L'écart se creuse de mois en mois avec l'Allemagne (différence de 0,80% contre 0,50% avant la dissolution de l'Assemblée nationale). Pour rappel, la France empruntait en 2021 à des taux d'intérêt proche de 0 alors qu'ils sont supérieurs à 3% aujourd'hui. A ce rythme-là, **en 2027, le remboursement de la dette sera plus important que le budget de l'Education Nationale** (71 Mds€ contre 65 Mds€).

Il est indispensable que les services publics essentiels à la vie des concitoyens soient préservés et renforcés en donnant la priorité à **l'éducation, la santé et la sécurité**. L'Etat doit également **poursuivre ses investissements pour ne pas stopper le développement des entreprises** et **aider prioritairement celles en difficulté**, dans une période où le nombre de défaillances croît de façon inquiétante pour l'emploi (voir page 5). La priorité doit également être donnée au **développement des mobilités** et à **l'accompagnement de la transformation écologique** du pays.

Evolution du déficit public en % du PIB
(Données INSEE et trajectoire PLF 2025)



UN PROJET DE LOI DE FINANCES 2025 INJUSTE ET LOURD DE CONSÉQUENCES POUR LES TERRITOIRES

Dans ce contexte, l'État envisage de réaliser un effort budgétaire de 60 Mds€ en 2025, composé de 20 Mds€ de prélèvements supplémentaires et 40 Mds€ d'économies, afin de ramener le déficit public à 5%. **6,3 Mds€ de baisse de dotation** (soit 16%) devraient être imposés aux **collectivités locales**. Or, les **collectivités ne sont pas responsables de la dette nationale** : elles ne **représentent que 7,8% de la dette publique totale** et assurent près de **60% de l'investissement public** dont **12% pour les Régions**.

Il est demandé aux Régions de réaliser un **effort disproportionné de 1,4 Md€** alors que **l'État fait preuve de plus de souplesse pour les administrations centrales**. Cet effort engendrera une **baisse de 3 à 4 Mds€ d'investissement dans les politiques régionales** en 2025, avec un impact direct sur les services publics, l'emploi, l'économie de proximité et la transition écologique.

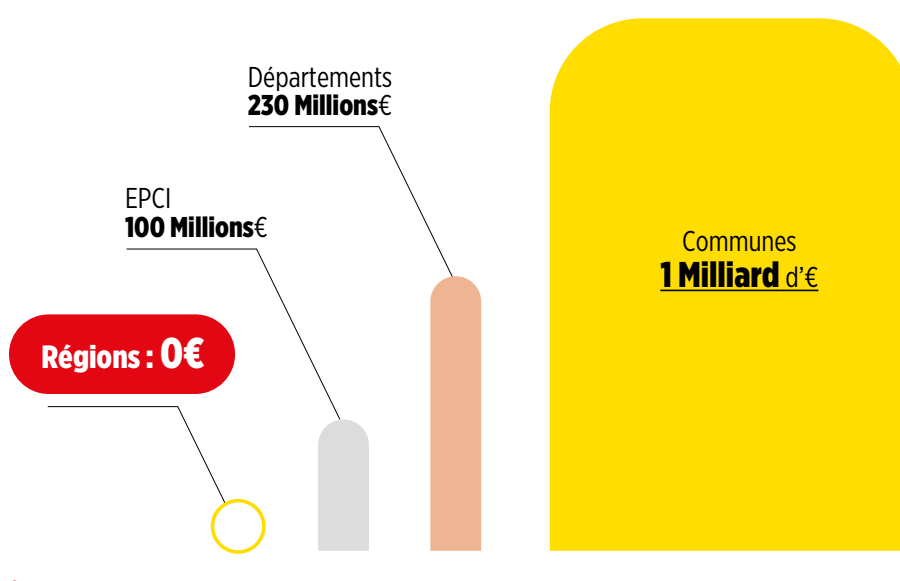
Entre 2019 et 2023, les **dépenses des collectivités locales n'ont augmenté que de 13,7%** alors que, durant la même période, **celles des administrations centrales ont augmenté de 22,7%**.

LES RÉGIONS SUBISSENT LES CHOIX UNILATÉRAUX DE L'ÉTAT

Le 9 avril 2024, en présence de Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique de France, **Carole Delga a alerté le Haut Conseil des Finances Publiques** sur l'accélération inconsidérée des dépenses de l'État et la **dégradation de la situation des Régions françaises**. **À la demande des gouvernements successifs, dans le cadre ce partenariat avec l'État, les Régions ont fortement contribué aux efforts de solidarité nationale.** Elles ont été sollicitées pour **participer à la gestion de la crise sanitaire, investir pour la relance de l'économie** ainsi que dans le **développement des mobilités décarbonées**. Dans ce cadre, entre 2019 et 2023, **les Régions ont augmenté de 26 % leurs dépenses d'investissements au niveau national.**

Dans le même temps, elles ont **subi une forte hausse de leurs dépenses de fonctionnement**, en raison du choc inflationniste (surcoûts énergétiques dans les lycées et dans les transports routiers et ferroviaires en particulier). Pour autant, **les Régions ont été le seul échelon à ne pas bénéficier de compensations de la part de l'État.**

Choc inflationniste : les compensations financières versées par l'Etat aux collectivités sur la période 2023/2024



📍 Ce qu'a défendu Carole Delga face au Premier ministre

Carole Delga, en tant que présidente de Régions de France, a rencontré Michel Barnier le 16 octobre dernier. À cette occasion, elle lui a :

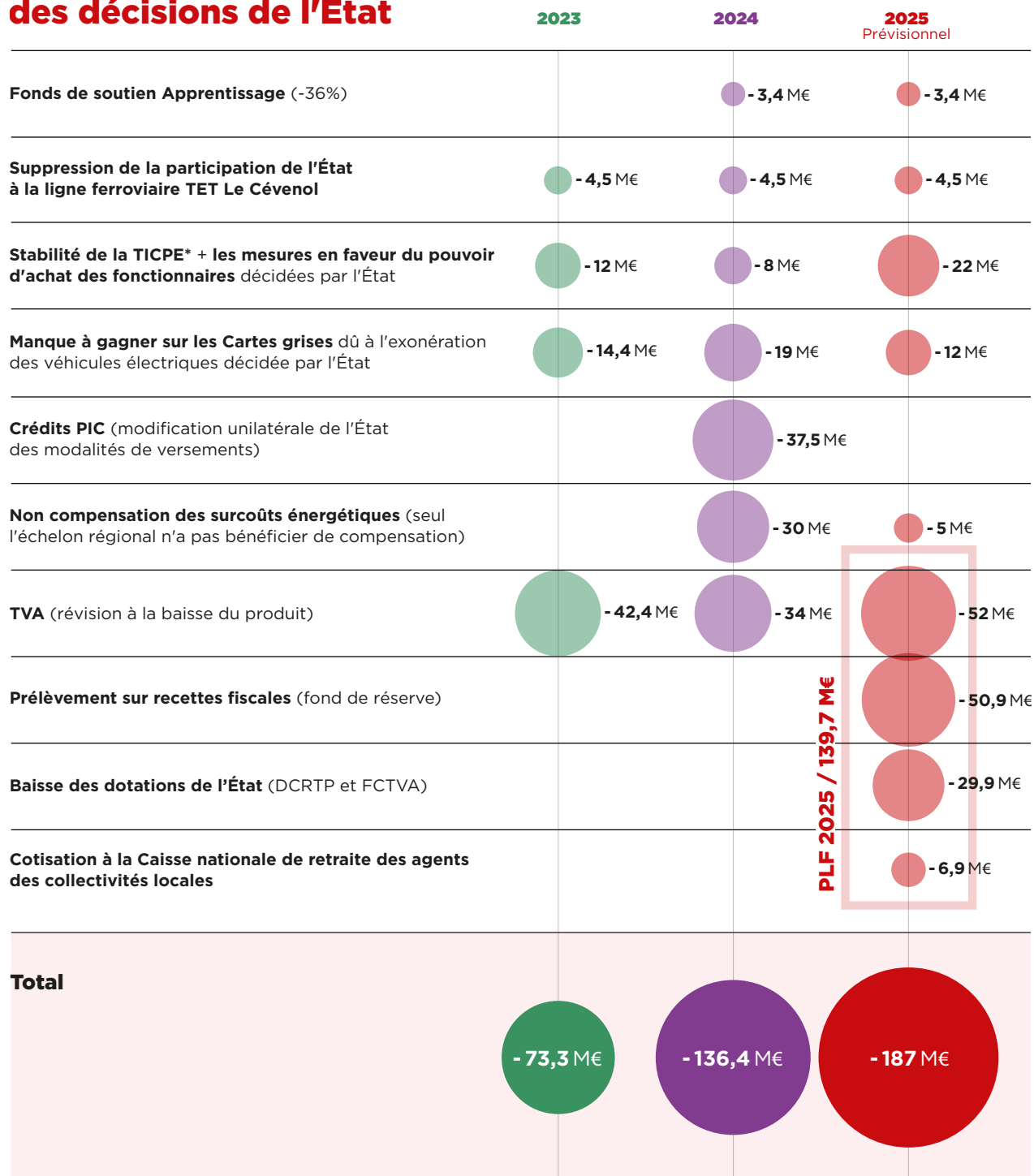
- Fait part des **préoccupations sur l'état des finances du pays** ;
- Indiqué que les **Régions prendraient leur part à condition que ce soit juste et proportionné, comme elles l'ont toujours fait** ;
- Rappelé que la **Cour des Comptes** relève la **bonne gestion des budgets de fonctionnement des Régions** et a demandé à ce que **l'État en fasse de même** ;
- Demandé que **les institutions nationales baissent, elles aussi, drastiquement leurs dépenses** ;
- Recommandé des **pistes d'économie et de performance**, notamment la réduction du nombre d'agences, consommatrices de frais fixes, ainsi que la suppression d'un certain nombre de doublons entre l'État et les Régions, notamment sur l'accompagnement des entreprises ou l'orientation scolaire ;
- Demandé à l'État de **revisiter le modèle de financement des grandes infrastructures de transport** : Sociétés de Grands Projets, péages ferroviaires (cf. page 7), versements mobilités, taxes sur les cartes grises et réallocation des concessions autoroutières ;
- Demandé que l'État lance une **nouvelle étape de décentralisation** qui permettra d'agir en prenant mieux en compte les spécificités locales et qui participera aussi à assainir les finances publiques.

QUELS IMPACTS POUR LA RÉGION OCCITANIE ET SES HABITANTS ?

La Région a déjà subi près de 210 M€ de baisses imposées et non compensées en 2023 et 2024 : 73 M€ de recettes en moins en 2023 auxquels s'ajoutent 106 M€ en 2024 ainsi que 30 M€ de non compensation des surcoûts énergétiques contrairement aux autres collectivités.

Pour 2025, l'Occitanie devrait subir une nouvelle perte estimée à 187 M€ à laquelle s'ajoute l'impact des décisions antérieures de l'Etat. Cet effort est disproportionné, alors que la Région Occitanie connaît une forte dynamique démographique impliquant de nécessaires investissements (lycées, formations, transports routiers et ferroviaires) et un revenu par habitant plus faible que la moyenne.

Impact budgétaire des décisions de l'État



* Différentiel entre la TICPE de compensation et les dépenses effectives

QUELS CHOIX POUR LA RÉGION OCCITANIE ?

Pour construire le Budget régional 2025, la présidente de Région et son exécutif mènent des discussions en interne et en externe avec les acteurs locaux. **Au regard de la situation actuelle, les Régions ont décidé de reporter le vote de leur Budget** dans l'attente des conclusions du PLF 2025. Le budget de la Région Occitanie sera **voté le 13 février 2025**, après le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) présenté le 19 décembre prochain.

1 - POURSUIVRE LA GESTION RIGOUREUSE MISE EN ŒUVRE DEPUIS 2016 ET CONTINUER LES CHOIX RESPONSABLES...

En dépit des chocs successifs, la Région parvient, grâce à une **gestion financière responsable**, à **préserver une situation financière saine**. Avec une **capacité de désendettement (CDD) de 6,6 ans**, la Région demeure **éloignée du seuil d'alerte** fixé en loi pluriannuelle des finances publiques (9 ans). Ce résultat est combiné à une **revue régulière de nos actions** afin de répondre aux besoins des territoires tout en veillant à **maîtriser l'évolution de nos dépenses de fonctionnement qui ont toujours été inférieures à l'inflation**. **À cela s'ajoute le maintien d'une masse salariale en deça de la moyenne des autres Régions** (17,8% pour l'Occitanie vs 19,1% pour la moyenne des Régions).

La Région tiendra les engagements pris auparavant, cependant elle doit **envisager des pistes d'économies** pour l'année 2025 au vu des baisses conséquentes de ses recettes. **Parmi les premières pistes :**

► **Amplifier la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement :**

- **Effectifs constants dans la collectivité : gel de la création de nouveaux postes** en 2025 ;
- **Réduction du nombre d'agences régionales** : cf. encadré ;
- **Chasse aux doublons avec l'État** comme par exemple entre Renov'Occitanie et ma Prim'Rénov (2 M€ par an d'économie) ;
- **Rationaliser les participations aux organismes extérieurs** (ex : EID).

► **Ne plus pallier les désengagements de l'Etat :**

- **Rationaliser les participations régionales dans les organismes d'État**, ainsi que ses **participations au bénéfice de l'État** ;
- **Demande faite à Bercy de revoir le modèle hyper inflationniste de SNCF Réseau** sur les coûts des péages ferroviaires en refusant la progression de +8% en 2025.

Q ZOOM SUR...

RÉDUCTION DU NOMBRE D'AGENCES RÉGIONALES

- **Entre 2016 et 2020** : Carole Delga a engagé dès 2016 la **diminution du nombre des agences**, passage de **17 à 7 agences** permettant de réaliser une économie de **22,5 M€**.
- **2024/2025** : **Fusion des 3 agences Culture** (Occitanie Films, Occitanie Livre et Lecture et Occitanie en Scène) **en une agence culturelle unique** ;
- **2025/2026** : Création d'une **grande agence de développement économique et d'attractivité** englobant le tourisme et une **grande agence de l'aménagement et du climat** regroupant les fonctions construction / foncier / investissement dans les territoires et l'énergie.

L'ensemble de ces fusions permettront de **passer de 7 à 3 grandes agences** et permettront de **réaliser, d'ici 2028, 17 M€ d'économies**. Aucun licenciement n'est envisagé. Un gel des postes interviendra en vue des rapprochements de métiers, des mutualisations de fonctions supports et de fonctions de direction.



2 - ... ET RESTER UNE RÉGION OFFENSIVE POUR L'INVESTISSEMENT, POUR SOUTENIR LE POUVOIR D'ACHAT DES FAMILLES, AIDER LES ENTREPRISES, LES AGRICULTEURS ET LES VITICULTEURS

La Région Occitanie est en 2025 la 1^{ère} Région française en termes d'investissement par habitant (177€), en mobilisant massivement des fonds européens. La priorité sera donnée au pouvoir d'achat, à l'emploi et à la santé. La Région maintiendra :

► Ses aides au pouvoir d'achat :

- Rentrée scolaire la moins chère de France (800€ d'économie avec notamment loRdi) ;
- La gratuité d'usage des transports pour les 12-26 ans ;
- Le train à 1€ pour les salariés.

Ces mesures sont bonnes pour le pouvoir d'achat et la planète et permettent aussi de réaliser des recettes (hausse de 42% de la fréquentation et de 16% des recettes) ;

► Les aides en faveur des entreprises, créatrices d'emplois, ainsi que les aides aux agriculteurs et aux viticulteurs ;

► Son action en faveur de la santé de proximité avec notamment le recrutement des médecins.

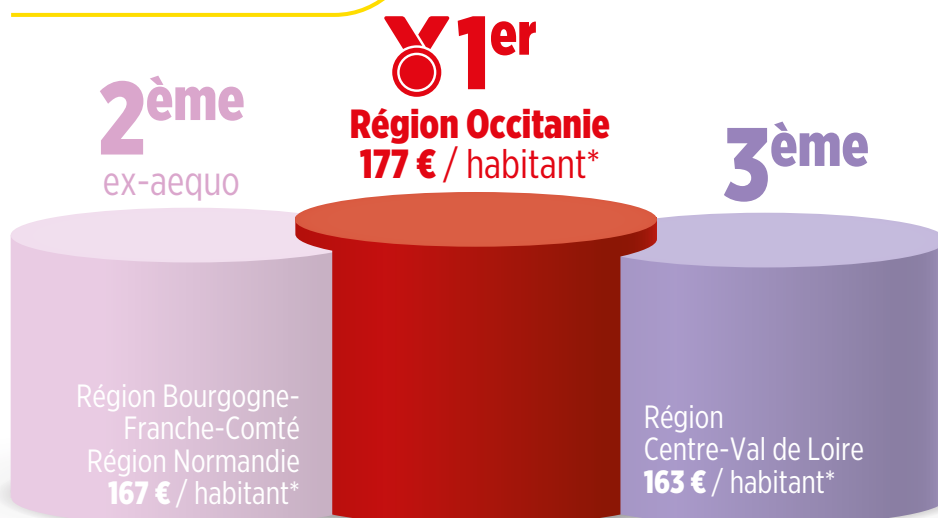
La Région va aussi mener des concertations avec les départements pour le financement des projets communaux et inter-communaux. De la même manière, elle va réinterroger l'ensemble des partenaires sur les plans de financement des opérations du CPER (ESR, culture, etc.).

LA RÉGION REVOIT SON INTERVENTION SUR LES INVESTISSEMENTS POUR LE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES

- Arrêter de compenser le désengagement de l'Etat sur le financement des infrastructures ferroviaires. Carole Delga alerte depuis plusieurs années les gouvernements sur la nécessité d'opérer une véritable révolution ferroviaire en France pour être au rendez-vous de l'urgence sociale et climatique ;
- Optimiser et reporter des acquisitions de matériels roulants en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine (10 trains minimum - 93 M€).

La Région poursuivra la réouverture des petites lignes (Montréjeau-Luchon, Alès-Bessèges et Rive Droite du Rhône) et les deux projets de LGV (GPSO et LNMP) et mènera une réflexion sur les lignes Limoux-Quillan et Rodez-Séverac.

Moyenne d'investissement des Régions en France
147 € / habitant*



*Dépenses d'investissement moyenne depuis 2016

LA RÉGION RENFORCE SON SOUTIEN AUX ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

L'incertitude politique et les risques géopolitiques actuels affectent l'activité des entreprises, avec des conséquences sur la consommation, l'investissement et l'emploi. En parallèle, l'Etat assure des coupes drastiques et sans concertation, dans un contexte économique très préoccupant. La Région sera particulièrement vigilante à la situation des entreprises sur son territoire, au regard de certains Plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) déjà annoncés ou à venir.



[REPÈRES]

LE NIVEAU DES DÉFAILLANCES EN HAUSSE ?

Après être tombés à des seuils historiquement bas en 2021, du fait essentiellement des différentes aides mises en place durant le Covid, **le niveau des défaillances des entreprises ne cesse depuis de progresser**, tant au niveau national qu'en Occitanie. Celui-ci a ainsi dépassé cette année le niveau historique de 2014 avec **66 000 défaillances sur 12 mois** en France, en hausse de 24% par rapport à 2019 (vs **5 700 défaillances sur 12 mois en Occitanie**).

Source : Cabinet d'Etude Altares

UN PLAN D'ACTIONS POUR AIDER LES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

En coordination avec l'ensemble des acteurs intervenants sur ce champ (services de l'Etat, Banque de France, tribunaux de commerce, administrateurs, BPI notamment), la Région déploie plusieurs actions pour anticiper les défaillances et identifier les entreprises en difficulté. Pour cela, elle s'appuie aussi sur la **présence de l'agence régionale de développement économique Ad'Occ qui se trouve au plus près des bassins d'emploi**. Le traitement des difficultés des entreprises les plus stratégiques se fait ensuite au sein de **la cellule régionale de veille et d'alerte précoce**, qui réunit notamment la Région et les services de l'Etat à une fréquence bimensuelle, et permet d'activer rapidement la recherche de solutions.



LA RÉGION AMPLIFIE SA GAMME D'OUTILS POUR ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

NOUVEAU

La Région relance le « Contrat Entreprise en Difficulté » qui permet **d'accompagner sous forme d'avance remboursable à taux 0%, à hauteur de 500 000€ maximum**, les PME présentant un projet de plan de restructuration ou de redressement qui soit de nature à rétablir la viabilité à long terme de l'entreprise.

EXEMPLES

- **HANKOR PVC** (34 - fabrication menuiseries PVC) a bénéficié d'une avance remboursable de 200 000€ accordée par la Région en 2018 qui a permis à l'entreprise de reconstituer ses fonds propres et développer, à nouveau, positivement son chiffre d'affaires ;
- **SELVEA** (34 - fabrication de bâtiments modulaires en bois) a bénéficié des mêmes modalités en 2020 et a depuis développé de nouveaux marchés et prévoit d'embaucher 30 personnes ;
- Autres entreprises accompagnées via ce dispositif : **SARL ORTET ET FILS** (09 - sciage et rabotage du bois) et **SERINGES ARMATURES** (82 - armatures métalliques), à hauteur de 400 000€ en 2019 et 2020.



© Boutonnet Laurent - Région Occitanie

LA RÉGION AU CHEVET DES ENTREPRISES FRAGILISÉES POUR TRAVAILLER LEUR REBOND

La Région Occitanie est la première région française à s'être dotée d'un **fonds souverain régional, de 400 M€**. Parmi les outils déployés : **le fonds rebond IRDI IMPULSION créé en 2021 et doté de 45 M€ dont 8 M€ de la Région**, pour accompagner le rebond d'activité des entreprises. **Depuis sa création, ce fonds a permis d'investir à hauteur de près de 11 M€ dans des entreprises régionales et a déjà permis de sauver 565 emplois.**

EXEMPLES

- **Cutting Edge** (31 - conception et fabrication de lentilles oculaires) a bénéficié d'une intervention d'IRDI IMPULSION à hauteur de 2M€ ;
- **Domusa Group** (32 - équipementier et maintenance aéronautique) - à hauteur de 1,5 M€ ;
- **Le groupe GIESPER** (31 - BTP) à hauteur de 3 M€ ;
- **Leader Print** (34 - impression numérique) à hauteur de 2,8 M€.

NOUVEAU

Parallèlement et en complémentarité d'IRDI IMPULSION, la Région lance en 2025 un **nouveau fonds, Occitanie Rebond, qui sera doté de 30M€**. La Région **interviendra à hauteur de 3 à 5 M€ sur ce fonds** qui s'adressera prioritairement aux entreprises industrielles ou à impact emploi-souveraineté ne trouvant pas les financements nécessaires pour se redresser.

LA RÉGION ACCOMPAGNE LES REPRENEURS

La Région utilise tous les leviers possibles pour éviter l'arrêt d'activité et maintenir l'emploi, et mobilise Ad'Occ pour la recherche de repreneurs à l'échelle régionale voire extrarégionale.

EXEMPLES

- La reprise de l'entreprise **CRM** (81 - mécanique industrielle) par le **groupe ACTI** en 2024 ;
- L'entreprise **Palmiéri** (81 - mécanique de précision) reprise par la société **AEREM** en 2023 ;
- **KAWNEER** (09 - fabrication de fenêtres) par l'entreprise **Gersoise2po** en 2022.

Lorsqu'un repreneur potentiel crédible a pu être identifié, la Région peut accompagner l'opération de reprise. Ad'Occ intervient alors en appui conseil auprès du repreneur et opère toutes les mises en relations nécessaires auprès de l'écosystème local pour faciliter l'opération.

La Région peut, quant à elle, **financer le redémarrage de l'activité d'une entreprise reprise suite à des difficultés via ses dispositifs d'intervention** (Contrat Entreprise d'avenir, Contrat 3S).

EXEMPLES

- La reprise en **SCOP de la société nouvelle RIAL** à Briatexte (81), dernière tannerie de peaux lainées en France que la Région accompagne à hauteur de 85 000€ d'avance remboursable, votés en octobre 2024.



© Alessandrini Maxime - Région Occitanie

LA RÉGION AUX CÔTÉS DES SALARIÉS

Pour palier une baisse d'activité ou lorsqu'une fermeture d'entreprise devient inéluctable, la Région **s'assure de la qualité et de la sincérité du dialogue social et agit auprès des dirigeants pour obtenir les meilleures conditions de reclassement pour les salariés.**

Via Ad'Occ et les antennes locales, la **Région facilite la mise en relation des salariés avec les entreprises du territoire qui recrutent.** La Région a par ailleurs lancé avec l'Etat et l'UIMM le dispositif « **Passerelle Industrie** » qui permet de **repositionner des salariés de l'industrie dont l'emploi est menacé vers des industriels en recherche de compétences.**

EXEMPLES

Ce dispositif a notamment été activé avec succès pour la **reconversion des salariés de FCT** (81 - robinets et vannes notamment pour le marché pétrolier)



FAIRE DE L'OCCITANIE LE CHEF DE FILE EUROPÉEN POUR CONSTRUIRE LA SANTÉ DE DEMAIN

En Occitanie, la filière économique dédiée à la santé et aux biotechnologies regroupe **730 entreprises et 25 000 salariés au niveau de qualification élevé**. Percuté par les récentes crises, ce secteur clé fait aujourd'hui face à de nombreux défis dont une mondialisation concurrentielle ayant conduit à une forte dépendance à la production étrangère, la concentration de l'industrie pharmaceutique ainsi que l'accélération de l'innovation et l'émergence de nouvelles technologies. **Pour accompagner son évolution et assurer à la France une souveraineté dans le domaine, la Région Occitanie se mobilise à travers un contrat de filière santé doté de 150 M€ et co-construit avec tous les acteurs concernés¹**. Ce contrat de filière aura notamment pour objectifs :

- ▶ Identifier et accompagner **5 nouveaux projets de relocalisation industrielle** dans le domaine de la santé ;
- ▶ **Créer 100 nouvelles entreprises développant des innovations de rupture** dans le domaine de la santé ;
- ▶ **Faire de l'Occitanie un leader français dans le domaine de l'intelligence artificielle appliquée au domaine de la santé ;**
- ▶ **Faire de l'Occitanie un des leaders européens en biothérapie ;**
- ▶ **Proposer des solutions innovantes pour permettre à la population de vieillir en bonne santé.**

Soumis au vote lors de l'Assemblée plénière de ce jour, Carole Delga détaillera ce nouveau contrat de filière lors d'une conférence de presse dédiée à la santé en décembre. À cette occasion, la présidente reviendra également sur les solutions mises en place par la Région pour permettre aux habitants du territoire de se soigner au plus près de chez eux, tant pour consulter des médecins généralistes que des spécialistes.

¹ État, INSERM, acteurs économiques en santé, pôle de compétitivité Eurobiomed, clusters Cosmed, Silver Occ, Robotics Place et Agence Ad'OCC

ZOOM SUR...

LA MEDVALLÉE À MONTPELLIER : CRÉER UN PÔLE D'EXCELLENCE MONDIAL EN SANTÉ

Située à Montpellier, la MedVallée ambitionne de **créer un pôle d'excellence mondial en santé** autour du triptyque nourrir, soigner et protéger en **s'appuyant sur un écosystème fourni grâce à la présence de 200 entreprises spécialisées, 32 000 étudiants et 2 700 chercheurs**. Fondatrice du projet aux côtés de l'État, de la Métropole et du CHU, la Région Occitanie soutient pleinement son développement afin de **créer une filière régionale industrielle permettant à la France de construire une souveraineté sanitaire** capable d'apporter des réponses concrètes aux grands enjeux du siècle. Le développement de cette filière permettra également de créer des emplois clés, porteurs de sens et d'avenir.



© Arcangeli Léo - Région Occitanie

CONTACTS PRESSE

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Toulouse

05 61 33 53 49 | 52 75

service.presse@laregion.fr
@presseoccitanie

Montpellier

04 67 22 81 31

 @occitanie | laregion.fr